

# COMMUNE DE GIEVRES

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET ANNEXE SPANC 2019

### Sommaire :

I. Elements de contexte .....	2
A. Démographie .....	2
B. Objet du budget .....	2
II. Priorites du budget.....	2
III. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement.....	3
A. Section de Fonctionnement .....	3
1. Recettes de fonctionnement .....	3
2. Dépenses de fonctionnement .....	3
B. Section d'investissement.....	3

## **INTRODUCTION**

Conformément à l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et à l'article L.2313 du code général des collectivités territoriales, « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » est jointe aux comptes administratifs et aux budgets primitifs afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la ville. Le Budget primitif retrace l'ensemble des prévisions de dépenses et de recettes de l'année 2019.

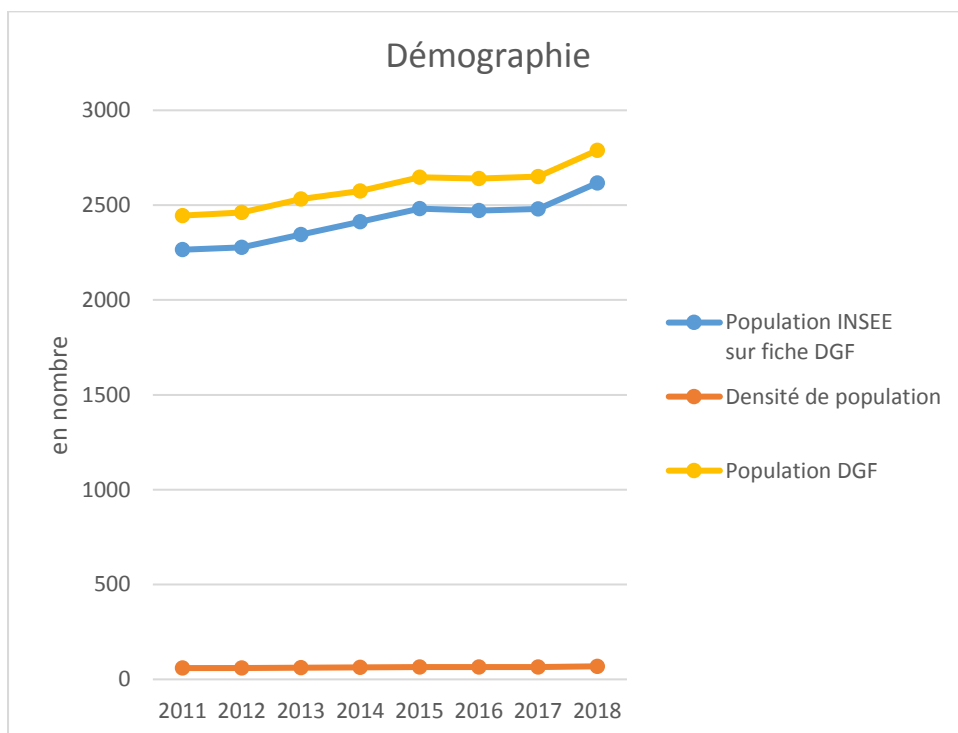
Le budget primitif 2019 a été adopté le 9 avril 2019 par le conseil municipal.

## **I. ELEMENTS DE CONTEXTE**

### **A. Démographie**

Une variation progressive et régulière de la population est constatée.

- Une population de 2617 habitants
- Densité moyenne 68,78 habitants / km<sup>2</sup>
- Une évolution moyenne de population à +2,2 % par an (+0,48% en national)



### **B. Objet du budget**

Ce budget permet le contrôle lors de la création et au fur et à mesure du fonctionnement des installations d'assainissement non collectifs. Il est dénombré 319 installations sur la commune.

## **II. PRIORITES DU BUDGET**

Sur 2019, il est prévu une campagne de contrôle de bon fonctionnement. Il a été choisi de la coordonner avec la définition du zonage d'assainissement qui doit être validé courant 2019 de manière à ne pas contrôler inutilement des installations vouées au raccordement au collectif.

### **III. RESSOURCES ET CHARGES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT**

#### **A. Section de Fonctionnement**

##### **1. Recettes de fonctionnement**

Ce budget encaisse principalement les redevances de contrôle.

Chapitre	Budget 2018	CA 2018	Budget 2019
<b>Réel</b>	<b>38 940,80</b>	<b>520,00</b>	<b>38 954,80</b>
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	40,80		54,80
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	38 900,00	520,00	38 900,00
<b>TOTAL</b>	<b>38 900,00</b>	<b>520,00</b>	<b>38 954,80</b>

##### **2. Dépenses de fonctionnement**

Les principales dépenses concernent les contrôles réalisés par un prestataire.

Chapitre	Budget 2018	CA 2018	Budget 2019
<b>Réel</b>	<b>38 940,80</b>	<b>506,00</b>	<b>38 954,80</b>
011 - Charges à caractère général	38 940,80	506,00	38 954,80
<b>TOTAL</b>	<b>38 940,80</b>	<b>506,00</b>	<b>38 954,80</b>

#### **B. Section d'investissement**

Aucun investissement n'est prévu à ce jour, les missions étant confiées à des prestataires.

Fait à Gièvres, le 9 avril 2019



Le Maire, Robert MOUGNE